

N° D'ORDRE : 2018-165

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 24**Pouvoirs : 03**Excusé : 00**Absents : 02**Qui ont pris part
à la délibération : 27**Date de convocation : 11 décembre 2018*SEANCE DU 17 DECEMBRE 2018

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise - M. MARIN Michel – Mme GIOVANNELLI Marie-France – M. BLANC Romain (arrivé à 18h43, pouvoir à Madame Montagne pour les points 1 et 2, participe à compter du point 3) - Mme ROURE Simone - Mme DEFAUX Catherine - M. LHOMME Bernard – M. KUHLMANN Jean - M. BOUVIER Rémy - M. VENTRE Jean-Claude - Mme DEMIERRE Colette - Mme ROUSSEAU Brigitte - Mme ESPOSITO Annie - M. CHAMBELLAND Michel - Mme BALS Fabienne - Mme PICHARD Laure – Mme MATHIVET Séverine - Mme LABROUSSE Sylvie - M. GRAZIANI Frédéric - Mme ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno - M. CORNU François.

Pouvoirs : M. TOULOUSE Christian à M. VINCENT Gilles, Maire - M. HOEHN Gérard à M. BALLESTER Alain - Mme LEVY Séveryn à M. COIFFIER Bruno.

Absent : M. PAPINIO Raoul, Mme LEDUC Isabelle.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

25 - CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE DU MAPA N°2018-10 – SERVICES D'ENTRETIEN DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT PRIVATIFS ET PLUVIAUX DE LA COMMUNE

Suite à la consultation et à la réunion de la commission commande publique qui se déroula le 17 Décembre 2018, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à entériner le choix du candidat pour l'attribution du marché relatif aux services d'entretien des réseaux d'assainissement privatifs et pluviaux de la commune :

La Société SEAV – 783, Avenue Robert Brun – ZI Camp Laurent – 83500 La Seyne-sur-Mer pour un montant H.T de 19 190.00 € soit un montant T.T.C de 23 028,00 € (détail estimatif et quantitatif non contractuel).

Etant précisé que cet accord-cadre à bon de commandes est conclu du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 avec possibilité de reconduction expresse trois fois un an.

Ce marché a fait l'objet d'une procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 avec possibilité de négociation avec les 2 premiers candidats.

Il est précisé que :

- 11 dossiers de consultation dématérialisés ont été retirés : GAZO31 – EQUATION MANAGEMENT – TCP – SCRIBE – VEOLIA EAU – SEAV – TOTAL – ORTEC ENVIRONNEMENT – MMUTI-SERVICES WIRTZ – OPH31 – OREA.
- 4 plus dématérialisés sont parvenus à la Mairie de Saint-Mandrier-sur-Mer dans les délais : OREA SARL – SEAV – TCP – ORTEC ENVIRONNEMENT.
- Les critères de jugement des offres sont les suivants :
 1. Coût de la prestation : 60 %.
 2. Valeur technique : 40 %.

Au vu de l'analyse des offres, la Commission de la Commande publique, réunie le 17 décembre 2018 à 9h00 à la salle Procida, a donné un avis favorable à l'attribution dudit marché à la Société SEAV – 783, Avenue Robert Brun – ZI Camp Laurent – 83500 La Seyne-sur-Mer pour un montant H.T de 19 190.00 € soit un montant T.T.C de 23 028,00 € (détail estimatif et quantitatif non contractuel).

Le conseil délibérant,

- Oui l'exposé du Maire ;
- VU le code général des collectivités territoriales ;

DECIDE A L'UNANIMITE

- D'autoriser Monsieur le Maire à entériner le choix du candidat pour l'attribution du marché relatif aux services d'entretien des réseaux d'assainissement privatifs et pluviaux de la commune. :

La Société SEAV – 783, Avenue Robert Brun – ZI Camp Laurent – 83500 La Seyne-sur-Mer pour un montant H.T de 19 190.00 € soit un montant T.T.C de 23 028,00 € (détail estimatif et quantitatif non contractuel).

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 21 décembre 2018, pour extrait conforme.

**Signé : Le
Maire**

Gilles VINCENT